

GAP TALLARD DURANCE

VOTRE MAGAZINE

AUTOMNE 2022

#15

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

INSTANTANÉ



Remarquable

Vu depuis Lardier-et-Valença, le Pic de Crigne (1263 m d'altitude) élève son profil atypique au-dessus de la vallée du Déoule et de celle de la Durance. Au-delà d'une biodiversité riche, c'est aussi un site géologique caractéristique de synclinal perché.

Photo Eloïse Thomas/Office de tourisme Gap Tallard Vallées

MAGAZINE D'INFORMATION AUTOMNE 2022

#15

ÉDITO

Une feuille de route pour un développement raisonné

Après cinq ans d'existence, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance poursuit sa construction partagée. Elle se dote pour cela de plusieurs documents stratégiques : projet de territoire, plan climat-air-énergie territorial, schéma directeur de la mobilité, programme local de l'habitat (PLH)… Dans tous ces domaines, il s'agit à la fois d'établir un diagnostic complet de la situation et de dégager une stratégie partagée à court et moyen terme. Nous apprenons à mieux connaître les spécificités de notre territoire, à mieux les exploiter et les mettre en avant et à répondre aux besoins de la population, en constante évolution, signe de l'attractivité de notre Agglomération.

Dans ce numéro, nous nous attardons en particulier sur le programme local de l'habitat (PLH), qui a été approuvé au début de l'été et qui est maintenant examiné par les services de l'Etat, avec lesquels nous avons travaillé pendant les longs mois de son élaboration. L'habitat est évidemment une question essentielle pour les 50 000 habitants de notre territoire mais, face à l'évolution démographique que nous connaissons, c'est aussi une problématique pour nos communes. Certaines d'entre elles ont connu une forte croissance ces dernières années, et cela nécessite d'anticiper ce que cela implique en termes de services et de réseaux notamment. Nous avons donc longuement débattu de notre vision du territoire à l'avenir. Nous partageons la volonté de poursuivre ce développement de façon raisonnée et en faisant en sorte que cela profite à toute l'Agglomération. C'est le sens de ce PLH, qui fixe des ambitions et qui nous permet de nous doter d'un observatoire de l'habitat, un outil indispensable pour suivre les évolutions et réagir quand il le faudra.

Notre qualité de vie est un atout fondamental de l'attractivité de Gap-Tallard-Durance, ainsi que le dynamisme de nos acteurs économiques, agricoles, touristiques ou associatifs, comme vous pourrez le lire dans ce magazine. Nous entendons préserver cet atout tout en permettant à tous ceux qui veulent s'installer dans notre Agglomération de le faire dans les meilleures conditions. Avec un habitat diversifié, adapté aux besoins et respectueux de nos engagements face au changement climatique.

La feuille de route est désormais écrite. À nous de la faire vivre pour continuer à partager ensemble les atouts de Gap-Tallard-Durance.

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Directeur de la publication :
Roger Didier.

Textes :
Services de la Communauté d'agglomération, Agence de communication Kangourou.

Photos :
Stéphane Demard (Communauté d'agglomération), communes de l'Agglomération, Eloïse Thomas, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (Direction de la gestion des déchets, Direction de la culture, Direction de la communication), Office de tourisme Gap Tallard Vallées, Agence Kangourou.

Réalisation graphique :
À l'Atelier.

Impression :
Perfectmix- Photoffset.

SOMMAIRE



Le succès des « cols réservés » dans l'Agglo

Comme chaque année, l'office de tourisme Gap Tallard Vallées a proposé l'opération « Cols réservés », organisée en collaboration avec l'Agence de développement des Hautes-Alpes. Le dimanche 10 juillet, les cyclistes ont pu gravir le col de Foureyssasse (1040m d'altitude). Depuis les villages de Fouillouse, Lardier-et-Valença ou Sigoyer, la route était fermée aux véhicules dans la matinée, et 140 personnes se sont ainsi lancées en toute sérénité pour une belle balade à vélo.

Le dimanche 7 août, le record de participation a été battu au col de la Sentinelle à Jarjayes, où plus de 350 participants ont fait travailler cuisses et mollets sous un soleil radieux.

Au sommet, l'équipe de l'office de tourisme offrait une collation et des rafraîchissements bienvenus.

Des tarifs plus équitables pour l'école de musique

Les tarifs de l'École de musique de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance n'avaient pas évolué depuis plus de cinq ans. Le 30 juin, le conseil communautaire a approuvé une nouvelle grille tarifaire plus équitable, afin de garantir un accès pour tous aux enseignements artistiques. Ces tarifs sont proportionnels aux ressources perçues par les ménages, en tenant compte de la composition de la famille. Le coût de l'éveil musical cette année est ainsi compris entre 60 et 200€ en fonction du quotient familial, et ceux des cours de pratique instrumentale entre 210 et 350€ pour les mineurs. Pour les adultes, l'inscription est de 300 à 550€ selon les revenus.



« La Montagne en fête » à La Saulce

Tous les deux ans, une commune de l'Agglomération accueille « La Montagne en fête », une journée gratuite organisée par l'office de tourisme Gap Tallard Vallées dédiée à la découverte des activités en lien avec la montagne. Le 26 juin dernier, c'était au tour de La Saulce d'accueillir une vingtaine de socioprofessionnels (tourisme et loisirs, environnement, agriculture, terroir, artisanat...) qui ont reçu le public autour d'un réjouissant programme d'animations. Stands de dégustation, ateliers, slacklines, balades à vélos et trottinettes électriques, mur d'escalade et animaux ont offert des moments tendres et amusants aux visiteurs, dans une ambiance conviviale et en musique.



Déchetterie de Patac : des travaux pour faciliter la circulation

La déchetterie de Patac, à Gap, est fermée depuis la mi-août afin de réaliser des travaux qui faciliteront la vie des habitants de l'Agglomération. Cette déchetterie présentait en effet la particularité de ne disposer que d'un seul accès, obligeant les usagers à faire demi-tour pour quitter le site après avoir effectué leurs dépôts. Les travaux engagés par la Communauté d'agglomération consistent à réaliser un pont au bout des quais, de façon à créer une sortie du côté du centre d'incendie et de secours. Le coût des travaux s'élève à 354 443,50 €. Pour les réaliser, la Communauté d'agglomération bénéficie du soutien financier du Département (75 000 €) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (50 000 €).

Pendant le chantier, vous pouvez déposer vos déchets dans les déchetteries de la Flodanche, à Gap, et des Piles, à Tallard.



Barcillonnette

Une station de recharge gratuite pour vélos électriques

Les cyclistes de passage à Barcillonnette bénéficient désormais d'une station de recharge pour vélo électrique complètement gratuite ! Cette borne, financée par la commune de Barcillonnette et la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, est située sur la placette de la mairie (à côté de la bibliothèque). Elle contient cinq modèles de câbles de raccordement batterie, couvrant 98% du parc. La charge se fait en 1 h 30, charge rapide qui n'endommage pas les batteries des vélos : c'est le même système que les charges rapides de téléphone. Il est d'ailleurs possible de recharger un téléphone via un port USB ou une prise classique 220 v.

Des activités et une piste pumptrack pour les jeunes

À Barcillonnette, la Maison de la jeunesse de Barci (MJB) s'active pour les jeunes et même pour les parents, pour tous ceux qui ont conservé une âme d'enfant pour s'amuser, profiter, apprendre, découvrir, faire du sport… Elle est aussi ouverte à tous les villages alentours.

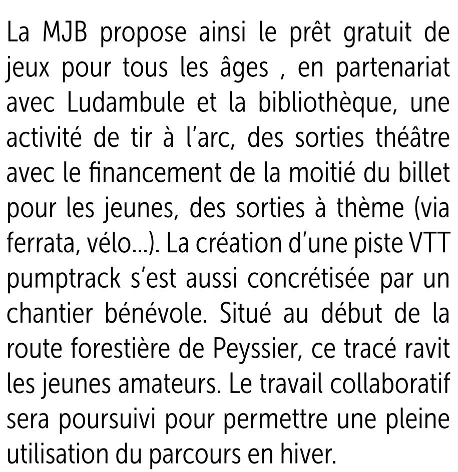
La MJB permet de rompre l'isolement et de créer du lien entre les jeunes éloignés entre eux par des rencontres ludiques et des activités sportives, culturelles, socio-éducatives.

Les idées sont apportées par les jeunes, qui mettent en place les activités, le maître-mot étant la participation.

La MJB propose ainsi le prêt gratuit de jeux pour tous les âges , en partenariat avec Ludambule et la bibliothèque, une activité de tir à l'arc, des sorties théâtre avec le financement de la moitié du billet pour les jeunes, des sorties à thème (via ferrata, vélo…). La création d'une piste VTT pumptrack s'est aussi concrétisée par un chantier bénévole. Situé au début de la route forestière de Peyssier, ce tracé ravit les jeunes amateurs. Le travail collaboratif sera poursuivi pour permettre une pleine utilisation du parcours en hiver.

Contact : 06 14 76 78 34.

Lettret



Un carrefour sécurisé sur la route départementale à La Plaine

La commune de Lettret a initié le réaménagement des dessertes au niveau du chemin des Vignes en créant de nouvelles chaussées en amont en en aval de la route départementale 942, en réalisant un nouveau carrefour sécurisé avec celle-ci et en prolongeant le chemin des Clôts jusqu'à ce carrefour. Pour la construction de cette dernière chaussée, le chantier a nécessité le recours à un cloutage de la plateforme support sachant qu'elle est située sur un terrain fortement argileux. L'objectif de cette opération, en cours d'achèvement, est de sécuriser ce carrefour avec la RD 942, empruntée par 10 000 véhicules par jour en moyenne. Il pourrait être complété par la réalisation d'un arrêt de bus en bordure de la route départementale.

Le coût de l'opération (hors arrêt de bus) est de 170 000 €.



Fouillouse

Aménagement d'une aire de jeux pour enfants

Dans le cadre de l'aménagement global des jardins du belvédère, un espace de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans a été créé, en lien avec l'ancienne école de Fouillouse.

La fermeture de cette école en 1993 avait été vécue douloureusement. Retrouver aujourd'hui de l'animation, les rires et les cris des enfants est un vrai bonheur et pour les parents, l'opportunité de rencontres et d'échanges.

L'équipe municipale et des bénévoles ont participé au montage des différents modules de jeux sous le contrôle et l'expertise de l'Apave.

L'espace vert attenant à la cour de récréation a été complètement remodelé. Le vieux grillage clôturant cet espace a été remplacé par un garde-corps, travaux réalisés par une entreprise locale, à l'identique de celui de l'école. Des accès en plans inclinés permettent aux parents de circuler plus aisément avec des poussettes. Le choix de gravier calibré autour du jeu principal, pour amortir les chutes éventuelles, a été fait pour des raisons d'hygiène, de perméabilité du sol et d'entretien.

En complément, pour les ados et les adultes, une table de ping-pong fixe a été installée dans un espace dédié entre le terrain de boules et l'aire de jeux.

L'ensemble de cet aménagement comprenant les terrassements, les murs de soutien d'enceinte en béton, le garde-corps, les modules de jeux et divers aménagements ont été réalisés pour un coût de 10 966€ HT, subventionné par la Région à hauteur de 7676€.

Le forum des associations : coup de projecteur sur le dynamisme du tissu associatif



La 2e édition du forum des associations, qui s'est déroulée le 10 septembre, a montré la diversité et le dynamisme du tissu associatif de Tallard. A ce jour, la commune compte une trentaine d'associations, sportives, artistiques, culturelles ou solidaires, permettant à la majorité des habitants du territoire de trouver une activité correspondant à leurs attentes, pour les jeunes comme pour les moins jeunes.

Pour Fernand Bard, adjoint en charge notamment du secteur associatif, c'est un indicateur de la bonne santé de la commune : « Depuis plus de 10 ans, nous travaillons afin de permettre au tissu associatif de se développer, mais également de pratiquer ses activités dans de bonnes conditions. Car nous oublions souvent que pour beaucoup d'entre elles, les associations bénéficient d'une subvention communale mais également de locaux communaux, de la salle polyvalente et de la mise à disposition de créneaux horaires au gymnase du collège, qui sont facturés par le Département pour un montant d'environ 15 000 euros/an. »

C'est aussi grâce au CCAS de Tallard, autre acteur incontournable des loisirs tallardiens, que ce forum des associations a pu voir le jour. « Cela fait de nombreuses années que nous souhaitions organiser le forum des associations, précise Gabrielle Rabouin, vice-présidente du CCAS. Après les deux années compliquées de 2019-2020, il nous est paru important de le mettre en place à l'automne 2021, afin de permettre aux associations de présenter leurs activités au grand public. Le public ainsi que l'associatif ayant répondu présent dès la première année, nous avons poursuivi avec cette 2e édition ! »



Deuxième saison réussie pour la Maison de Céüse

Américains, Canadiens, Britanniques, Irlandais, Italiens, Espagnols, Portugais, Hollandais, Suisses, Allemands, Autrichiens, Slovènes, Tchèques, Japonais, Brésiliens... : les visiteurs venus du monde entier apprécient ce site unique de la Maison de Céüse, au col des Guérins, au pied des voies d'escalade les plus belles au monde.

Pour sa deuxième saison estivale, avec cette année une ouverture quotidienne du 21 mai au 11 septembre, 7 heures par jour, la Maison de Céüse - Les Guérins - Sigoyer ne désemplit pas.

Fidèle à la politique de développement touristique raisonné et éthique pour tous de la commune, la Maison de Céüse accueille et renseigne familles et sportifs de tous niveaux, en français et en anglais.

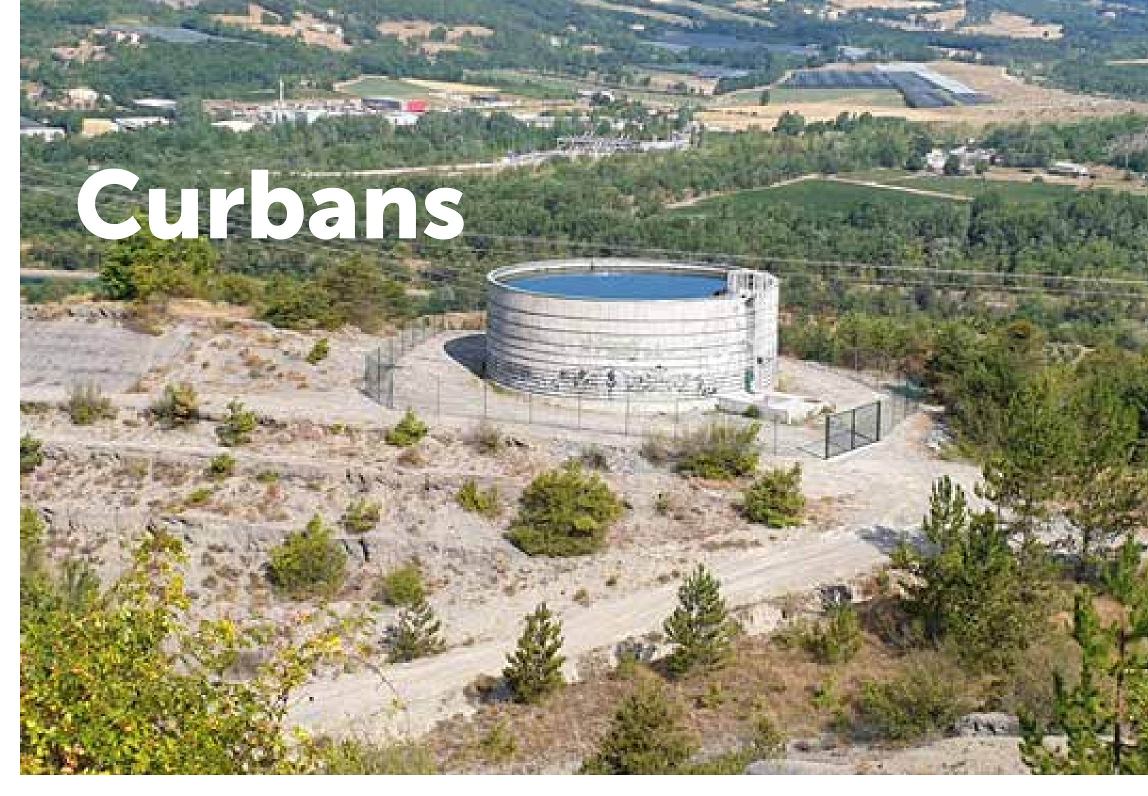
La municipalité a profité des premiers jours du printemps pour améliorer les emplacements dédiés au stationnement nocturne sous la pinède et autour de la maison. Elle a également poursuivi la plantation d'arbustes et installé des nouvelles tables de pique-nique. Les grimpeurs et autres amateurs de camping ont pu installer confortablement leurs vans, tentes et hamacs en respectant cet environnement naturel que nous nous devons tous continuer à protéger.

Pour la saison 2022, grâce à un partenariat avec des prestataires de service, des activités de découverte et d'initiation dans des domaines très divers sont proposées très fréquemment : randonnées à thème, grimpe d'arbres, apéros perchés, yoga, réveil musculaire, ateliers de naturothérapie, d'apithérapie...

Une location de VTT électriques avec possibilité de sorties encadrées a été testée durant les mois de juillet et août.

LA VIE DES COMMUNES

TERRITOIRES



Des bassins d'aspersion rénovés afin de mieux gérer la ressource en eau

La commune de Curbans est l'une des rares à gérer directement un réseau d'irrigation par aspersion. Elle dispose pour ce faire de quatre bassins d'une capacité de 12 500 m3, 4800 m3 (deux bassins) et 2500 m3 environ.

Datant des années 80, ils présentaient des fissures et nécessitaient une rénovation. Sachant qu'ils sont utilisés par les agriculteurs de mi-mars à mi-octobre, leur réhabilitation classique en période hivernale aurait nécessité le recours coûteux à un chapiteau et à un système de chauffage. C'est donc une solution innovante proposée par Saunier Infra, maître d'œuvre, et reposant sur une technique brevetée de l'entreprise Freyssinet qui a été retenue par la municipalité. Ce procédé repose sur la contrainte de l'ouvrage par des câbles placés à l'extérieur de la structure, qui sont tendus pour refermer les fissures ayant pu se créer au fil du temps. Les études ont débuté en janvier 2021 et les bassins rénovés ont été inaugurés le 13 juillet dernier.

« Cette méthode éprouvée et durable permettra de garantir la pérennité des bassins qui distribuent le réseau d'aspersion de toute la commune », souligne Laurence Allix, maire de Curbans. La commune a financé entièrement ces travaux d'un montant de près de 700 000 € TTC.



De nouveaux services pour le Sud de l'Agglomération

L'extrême sud du territoire de l'Agglomération, dont la commune de La Saulce est le bourg centre avec ses 1600 habitants, s'est doté depuis deux ans de services ô combien importants pour ses populations et son dynamisme.

Alors que le secteur bancaire déserte les territoires ruraux, la municipalité a réussi à faire installer un distributeur automatique de billets. Avec pour objectifs de répondre aux attentes des habitants mais aussi de dynamiser le commerce et l'activité économique locale.

En 2021, La Saulce a été la première commune de l'Agglomération à obtenir la labellisation d'une Maison France Services. Cette structure a elle aussi une vocation territoriale. Elle contribue à renforcer le lien entre les usagers et les services publics en apportant une proximité et une aide aux démarches administratives des populations. Les domaines d'interventions sont multiples : renouvellement de papiers d'identité, de permis de conduire, de carte grise, finances publiques, justice, assurances, retraite, allocations, Pôle emploi...

La municipalité a également souhaité l'ouverture d'un Relais petite enfance, qui a vu le jour dans un local communal. Ce projet porté par l'ADMR a pour objectif principal un soutien et une aide apportée aux assistants maternels mais aussi de faire connaître ce métier, l'organisation de moments ludiques et de partage pour les enfants en garde, d'accompagner les parents dans leur fonction d'employeur...

Dernière nouveauté en date, l'installation de plusieurs professionnels de santé, qui est venue combler le grave déficit du territoire dans ce domaine, en particulier depuis la fermeture du cabinet médical en 2018. Malgré la grave crise bien connue des « déserts médicaux », la politique volontariste de la municipalité a permis l'arrivée au printemps 2022 de deux médecins généralistes dans le cabinet médical « historique », avenue Napoléon, et d'autre part, grâce à l'achat de locaux, la création d'un « pôle santé » avec l'installation, cette année, d'un kinésithérapeute, d'un cabinet infirmier (trois infirmières) et d'une ostéopathe. Ces nouveaux professionnels sont venus renforcer grandement l'offre de soins qui préexistait (pharmacie, chirurgien-dentiste).

Cabinet médical : 04 65 03 10 15

Cabinet infirmier : 06 07 85 27 22

Kinésithérapeute : 04 92 65 25 53

Ostéopathe : 07 67 72 98 69

Maison France Services : 04 92 54 20 13 ou mairie@lasaulce.fr.



Collecte des emballages ménagers : les refus de tri en augmentation

De plus en plus d'erreurs sont constatées dans les bacs jaunes. Or, quand ils sont refusés au centre de tri, cela coûte plus de deux fois plus cher à la Communauté d'agglomération.

Depuis le 17 novembre 2018, les consignes de tri se sont simplifiées. En effet, dans l'Agglomération, tous les emballages doivent être jetés dans le bac jaune. Emballages plastiques (barquettes, bouteilles, blisters, pots de yaourt…), emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, bidons, papier d'alu, gourdes de compote…) et autres emballages cartonnés (paquets de biscuits, briques de lait…) peuvent être valorisés plutôt que de finir en décharge.

Cela a été bénéfique à l'environnement puisque, entre 2018 et 2021, le tonnage d'emballages ménagers a progressé de 34% dans l'Agglomération.

Cependant, au centre de tri de Manosque, où sont conduits les emballages ménagers collectés dans l'Agglomération, de plus en plus d'erreurs sont constatées… Et le taux de refus, qui diminuait jusqu'alors, repart malheureusement à la hausse.

Rappelons que sacs d'ordures ménagères, vêtements, tuyaux, petit électroménager (…) n'ont pas leur place dans le bac jaune.

Ces refus de tri ont des conséquences pour les contribuables. Une tonne de refus de tri coûte 261,93€ HT alors que la tonne d'emballages ménagers ne coûte « que » 121,46€ HT, grâce aux recettes de recyclage et aux aides de Citéo, l'éco-organisme des papiers et des emballages.

Pratique

En page 31 de ce magazine, vous pouvez découper les consignes de tri pour les retrouver plus facilement et ne plus vous tromper.

DÉCHETS

286 téléphones collectés à l'occasion du Tour de France



C'est désormais une tradition : à l'occasion du passage du Tour de France, une collecte solidaire de téléphones est organisée par l'éco-organisme Ecosystem en collaboration avec la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance. Du 10 juin au 10 juillet, ce sont ainsi 286 téléphones portables qui ont été collectés dans les trois déchetteries de l'Agglomération. En 2020, lors de l'étape du Tour à Gap, la première édition avait permis de recueillir 309 portables.

Les téléphones collectés sont soit réparés et donnés ou revendus à un prix solidaire, soit recyclés.

Si vous avez manqué la collecte, envoyez votre téléphone gratuitement après avoir rempli un formulaire en ligne sur jedonnemontelephone.fr.

Des collectes spécifiques des déchets de l'agrofourniture

Filets, ficelles, sacs, films d'enrubannage… Les résultats des collectes de déchets de l'agrofourniture sont en forte progression.



Deux fois par an, au printemps et à l'automne, la Communauté d'agglomération organise, en partenariat avec Adivalor, une collecte gratuite des déchets de l'agrofourniture. On entend par là les ficelles et filets de bottes de foin, films d'enrubannage, ensilage, filets paragrêle, big-bags et autres sacs de semences utilisés dans les exploitations agricoles.

Du 16 au 20 mai, ce sont 43 agriculteurs qui ont participé à l'opération au quai de transfert de Saint-Jean, à Gap, ou à la déchetterie des Piles, à Tallard. Environ 60 sacs de 250 litres de ficelles, 211 sacs de filets et 357 sacs d'enrubannage ont pu être collectés.

« Les résultats de cette collecte de printemps sont supérieurs de 23% au total de sacs recueillis sur l'ensemble de l'année 2021 », se félicite Frédéric Louche, vice-président de l'Agglomération en charge de la collecte et du traitement des déchets. « Cela permettra de valoriser ces déchets en plaques isolantes, sacs poubelles, éléments de construction et de mobilier urbain. »

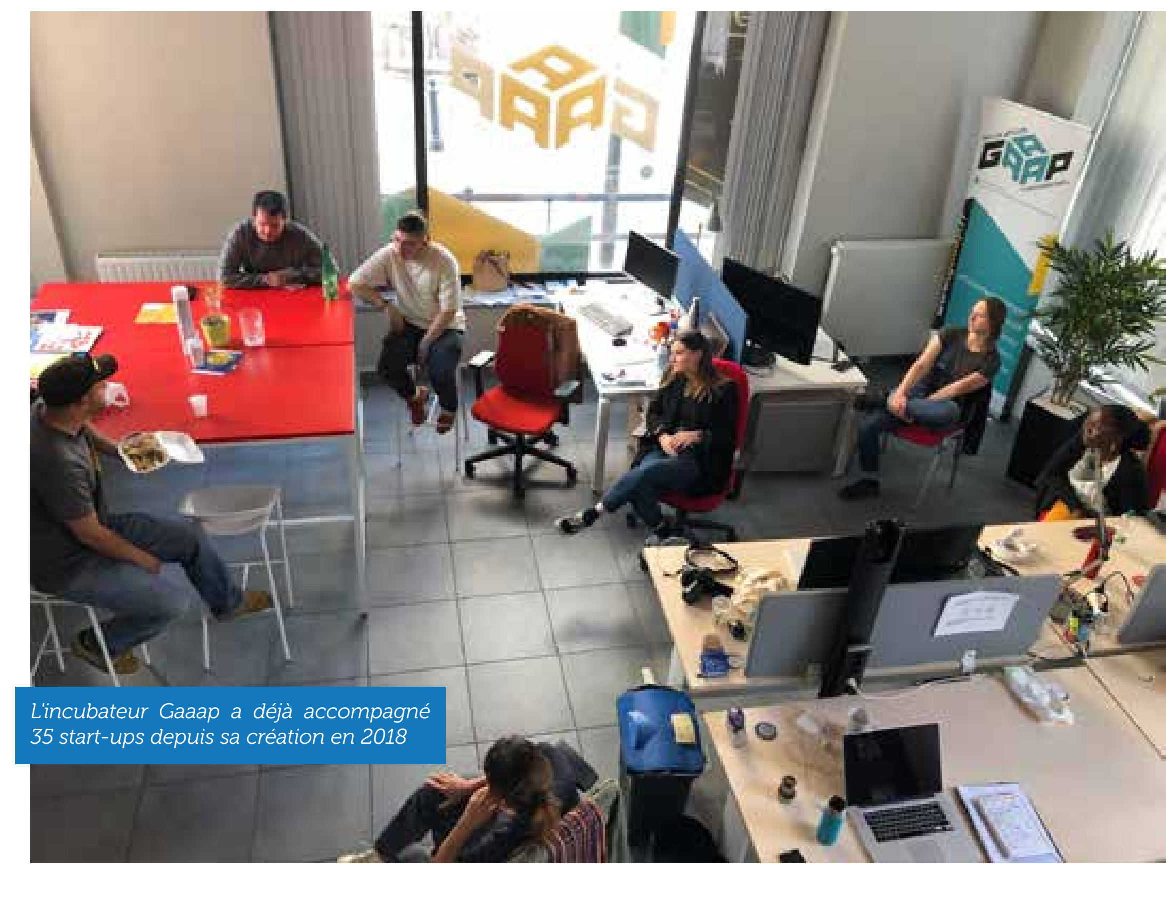
La prochaine campagne de collecte se déroulera du 17 au 21 octobre.

L'incubateur Gaaap voit encore plus grand

Cinq porteurs de projets sont actuellement accompagnés par l'incubateur Gaaap. Et quatre nouveaux porteurs vont rejoindre le nouvel incubateur créé à Tallard.

32 **start-ups ont** déjà été accompagnées par l'incubateur Gaaap, créé en 2018 à l'initiative de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance et de la CCI des Hautes-Alpes. Actuellement, ce sont cinq porteurs de projets qui sont accueillis dans le centre-ville de Gap afin de bénéficier d'un suivi, de coaching et de la saine émulation que permet l'incubateur.

Parmi les actualités des porteurs accompagnés par Gaaap, notons que le VTT en mélèze, le Cym Genesis, conçu par Yoann Massot, est en cours d'homologation. Il lance une campagne de crowdfunding (financement participatif) en vue de commercialiser ce vélo innovant à partir de cet automne. Temebryo, qui transforme et commercialise des produits alimentaires à base d'insectes, est quant à elle la première start-up haut-alpine lauréate du programme French Tech Tremplin. Ses deux fondateurs bénéficient ainsi de 30 000 € d'aide et l'incubateur Gaaap de 12 000 € pour les accompagner. De nouveaux projets sont également en gestation autour d'une machine à gravure laser et de la réalité virtuelle.



L'incubateur Gaaap a déjà accompagné 35 start-ups depuis sa création en 2018

Quatre start-ups à la nouvelle antenne de Tallard

Dès l'automne, quatre nouveaux porteurs seront accueillis au bâtiment communautaire de Tallard, où un nouvel incubateur est créé. « Il aura une dominante aéronautique, mais ne se limitera pas nécessairement à ce domaine », explique Françoise Bernerd, conseillère communautaire.

Le nouvel incubateur est provisoirement installé au 1er étage du bâtiment communautaire Marcel-Lesbros, en attendant le déménagement de la trésorerie et l'aménagement de locaux dédiés au rez-de-chaussée. Comme c'est le cas à Gap, l'objectif est d'accueillir aussi bien des porteurs de projets accompagnés par l'incubateur qu'un espace de coworking ouvert à d'autres entrepreneurs.

Une convention est en préparation avec le centre de formation Polyaéro, afin de pouvoir utiliser son matériel et ses simulateurs.

Du fait de l'extension de l'incubateur, la coordinatrice de Gaaap, Nolwenn Guillon, est désormais épaulée par un chargé de mission, Kevin Pétrovich, fraîchement diplômé d'un master en management de projets. Le suivi des « incubés » sera ainsi renforcé et Kevin partagera son temps entre Gap et Tallard, de façon à assurer le développement de cette nouvelle antenne.



Kevin Pétrovich vient renforcer l'équipe de Gaaap, dont les horizons sont désormais élargis à Tallard.

PORTRAITS

Kompapou : créer une complicité entre l'enfant et son papa

Mélissa Muller développe vêtements et accessoires logotés, qui sont toujours assortis : un pour le papa, un pour l'enfant.



Mélissa Muller et son apprentie, Iman Khoubaba (à gauche), présentent le duo de nœuds papillon de Kompapou.

Mélissa Muller est une jeune maman. Et c'est cette expérience de la maternité, et surtout de la place du papa, qui l'a incitée à créer Kompapou, sur la suggestion de son fils. Son objectif ? « Mettre en valeur le papa pour créer une complicité avec l'enfant. » Ce qu'elle souhaite faire en concevant ou en proposant des vêtements et des accessoires. Kompapou propose des nœuds papillon, des bracelets, des tee-shirts, des bonnets et projette de créer des casquettes et des bijoux. « Ils sont toujours assortis : un pour le papa, un pour l'enfant », explique Mélissa Muller. « Les papas sont heureux de trouver cette proposition. Je recherche des produits qui sont validés par un groupe de clients. Je fais faire les dessins, les logos... Je grandis avec mes clients, qui sont très impliqués. »

Après le lancement d'un site internet, en novembre 2021, Kompapou commence à être présent dans quelques boutiques. « Nous évoluons au fur et à mesure, témoigne Mélissa. L'incubateur m'a permis de me structurer, de développer le projet grâce au coaching, de mieux appréhender ma stratégie de développement. J'ai recruté une apprentie en marketing digital, car nous devons nous faire connaître. »

Bot2com : humaniser les sites internet

Arnaud Augier développe une solution pour les professionnels du tourisme, les commerçants et les collectivités leur permettant de générer des réponses personnalisées aux questions que leurs clients posent via internet.

« Quand on veut réserver un service, on passe de plus en plus par internet et on veut avoir une réponse personnalisée tout de suite », constate Arnaud Augier. « Que ce soit des coiffeurs débordés, des bureaux de guides qui n'ont pas de secrétaires hors saison ou le soir et le week-end, les professionnels n'ont pas forcément la disponibilité pour répondre immédiatement. De plus, huit questions sur dix sont des demandes à valeur répétitive. » Bot2com propose donc un service pour les professionnels du tourisme, les commerçants et les collectivités, sous la forme d'un abonnement, afin de les décharger de ces demandes répétitives.

« L'objectif est d'humaniser les sites internet grâce à une fenêtre de chat, ce qui permet d'augmenter de 30% le taux d'engagement », explique Arnaud Augier, qui a vingt ans d'expérience dans le développement informatique.


Arnaud Augier souhaite remédier au manque d'humanité des réservations sur internet.

« La réservation s'effectue ainsi sous forme de conversation. »

Quand cela le nécessite, les réponses pourront être données par un humain. « Notre souhait est de travailler avec des personnes blessées dans le BTP ou le tourisme, qui doivent être reclassées dans des activités tertiaires », souligne le chef d'entreprise, soucieux d'avoir une « visée sociale ».

L'outil est déjà en fonctionnement sur plusieurs sites. « La prospection débute », indique Arnaud Augier. « L'objectif est de proposer des forfaits assez accessibles, entre 9 et 69€ par mois. Les débuts sont assez engageants. Dans un premier temps, nous visons la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avant d'élargir à la France entière. »

Outre l'accompagnement de Gaaap, Bot2com bénéficie de financements de la plateforme Initiative Alpes-Provence, de la BPI et d'une banque. Une alternante spécialisée dans le marketing a également pu être recrutée dans le cadre du dispositif Ardan, avec le concours de la Région Sud.

Une arrivée remarquée du lavandin dans l'Agglomération

Sébastien et Anne-Gaëlle Richier cultivent 10 hectares de lavandin depuis deux ans. Cet été, une caravane accueillait les visiteurs au milieu de la plantation et de ses odeurs pour commercialiser en direct huile essentielle, eau florale et fleurs séchées en sachet.



Les champs de lavandin ont fait le buzz sur les réseaux sociaux cet été.

« **La famille** de mon mari, qui est présente ici depuis des générations, n'aurait jamais imaginé y planter du lavandin », sourit Anne-Gaëlle Richier. C'est à la faveur de l'évolution de l'exploitation de la Condamine, à 570 mètres d'altitude, au bord du lac de La Saulce, que Sébastien et Anne-Gaëlle Richier ont fait ce choix, voilà deux ans. Auparavant, l'exploitation était vouée à l'arboriculture. Jusqu'en 2001, quand les vergers ont dû être arrachés. Différentes cultures ont suivi : tournesol, pommes de terre, luzerne... En 2020, « il fallait renouveler les cultures et nous avons pensé au lavandin. C'était une suite cohérente avec nos quatre gîtes, que nous avons créés il y a quinze ans dans une ancienne remise de matériel agricole. Il faut être polyvalents. La multiactivité est la clé pour perdurer. »

Les fleurs violettes à l'odeur caractéristique sont désormais présentes sur 10 hectares de l'exploitation de Curbans, et les belles photos se répandent sur les réseaux sociaux. Un exemple unique sur le territoire de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance. De quoi attirer les curieux, qui trouvent depuis l'été dernier une caravane au milieu du lavandin, près des gîtes de la Condamine, pour la vente en direct des produits issus de cette culture : « Nous avons trouvé cette solution car c'était compliqué d'ouvrir une boutique en dur. »

« Le lavandin valorise le domaine et les gîtes »

Les clients y trouvent principalement de l'huile essentielle, de l'eau florale et des sachets de fleurs séchées. « Ce sont des produits certifiés conformes à 100%. La moisson dure 48 heures et, ensuite, le lavandin est distillé à Sisteron. Ensuite, nous mettons en bouteille et nous étiquetons avec nos petites mains, de façon artisanale », explique Anne-Gaëlle Richier.

Sachant que le flacon de 30 ml est le plus demandé et que quelque 1900 litres d'huile essentielle ont pu être produits cette année, la difficulté est de parvenir à écouler la production. Outre la vente à la caravane, « nous avons commencé à la proposer sur le marché de Tallard, et elle est également en vente à Intermarché à Tallard », précise Mme Richier. « Nous avons un projet de vente en ligne sur internet cet hiver et nous envisageons de participer à des marchés de producteurs. Nous sommes à la recherche d'une piste pour la vente à un gros utilisateur. Nous avons aussi un projet en développement de saponification à froid afin de proposer des savons. »

Et si la production n'est pas certifiée bio pour des raisons de coût, elle en respecte les standards. « Nous faisons un seul désherbage en début de saison », relève Anne-Gaëlle. « Le lavandin valorise le domaine, les gîtes. Ça attire du monde. C'est plaisant. Il faut maintenant que le réseau se fasse. »



Depuis cet été, Anne-Gaëlle Richier accueille les visiteurs dans une caravane, pour leur proposer huile essentielle, eau florale et fleurs séchées de lavandin.



Solène Forest élue à ADN Tourisme

Solène Forest, présidente de l'office de tourisme Gap Tallard Vallées, a été élue en mai dernier au sein de la commission des OT du comité stratégique d'ADN Tourisme, la fédération nationale des acteurs institutionnels de ce secteur. L'élue gapençaise a déjà eu l'occasion de formuler plusieurs propositions. C'est une belle reconnaissance pour notre territoire, qui affirme ainsi son caractère touristique.



Des parcours d'orientation au col des Guérins

Les parcours permanents d'orientation (PPO) et un itinéraire pour joëlettes ont été inaugurés, le 12 juin au col des Guérins, à Sigoyer. Le but des parcours d'orientation est de construire un itinéraire de balise en balise. Accessible à tous et respectueuse de l'environnement, cette activité rend les sorties en montagne ludiques et se pratique, se joue, aux 4 saisons !

Un kit d'orientation, contenant les cartes des parcours, est en vente dans les offices de tourisme de

Gap Tallard Vallées et des Sources du Buëch. Les parcours seront accessibles librement toute l'année.

L'office de tourisme aux côtés des professionnels

Le premier rendez-vous du Club Pro de l'office de tourisme Gap Tallard Vallées a réuni une vingtaine de prestataires, producteurs et commerçants adhérents à Tallard. Dès cet automne, des ateliers thématiques gratuits leur seront proposés.



Une vingtaine de professionnels du tourisme ont participé à cet afterwork organisé par l'office de tourisme à Tallard.

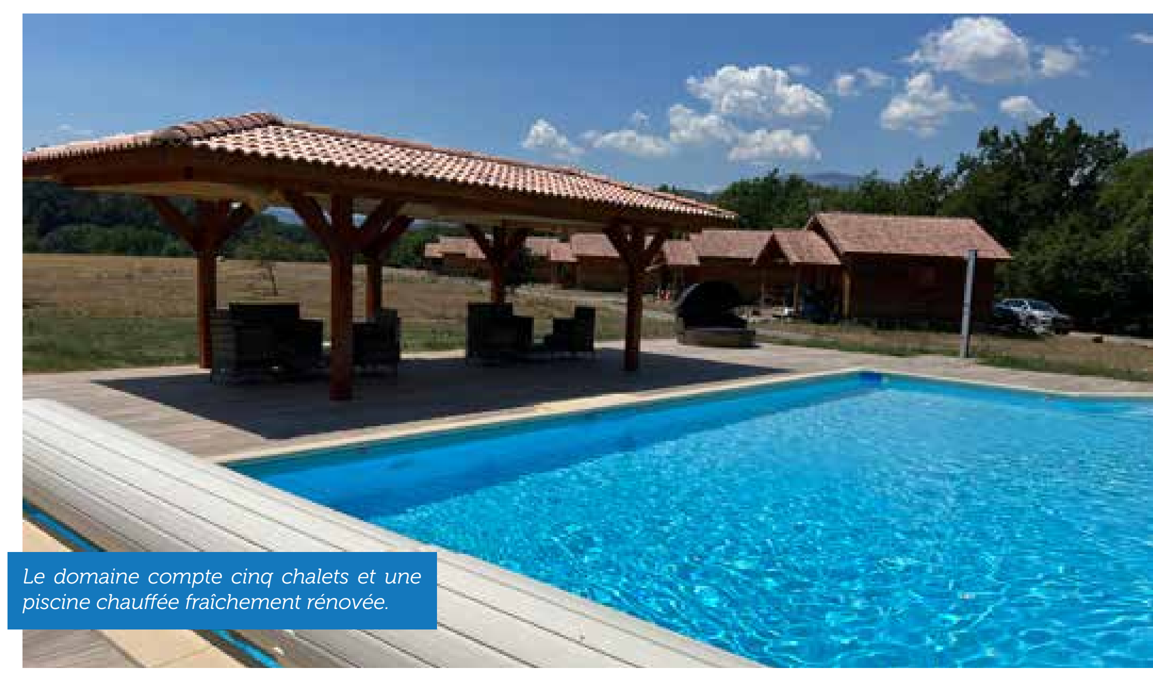
Si le lien est par nature étroit entre l'office de tourisme intercommunal et les socioprofessionnels du territoire, il mérite d'être encore renforcé. D'où la création d'un Club Pro et l'organisation d'un premier afterwork convivial, le 17 mai, dans les nouveaux locaux de l'office de tourisme à Tallard. Une vingtaine de prestataires, commerçants, hébergeurs, restaurateurs et producteurs étaient présents aux côtés des 11 salariés de l'office de tourisme Gap Tallard Vallées.

Les professionnels ont pu faire part de leurs projets, expliquer leur fonctionnement et émettre leurs souhaits de communication et/ou de développement. L'office de tourisme se fait force de propositions pour les accompagner au mieux et valoriser leurs produits et prestations. C'est même l'enjeu de cette rencontre et des futures : mettre à disposition des professionnels partenaires, des outils, des solutions, des savoir-faire et compétences pour promouvoir ensemble et efficacement l'offre touristique de la destination Gap Tallard Vallées.

Aurore Marchand, chargée de l'animation du réseau des socio-professionnels à l'office de tourisme, proposera dès cet automne des ateliers gratuits à l'attention des partenaires sur diverses thématiques en fonction des besoins.

Domaine de Malcor : chronique d'une renaissance

Sabine et Pascal Mendes ont racheté le domaine de Malcor en août 2016. Ils ont transformé ce gîte vivotant en belle réussite commerciale, pleinement impliqué dans le tissu économique local.



Le domaine compte cinq chalets et une piscine chauffée fraîchement rénovée.

Cette quête de sens, de changement de vie que beaucoup nourrissent depuis l'épidémie de Covid, Sabine et Pascal Mendes l'ont éprouvée il y a quelques années. Associés dans une société florissante, en région parisienne, notamment spécialisée dans la formation, la sécurité et le nettoyage, le couple met le doigt dans l'engrenage du travail jusqu'à en tomber malade. « Déjà qu'on travaillait beaucoup mais avec la survenue des attentats, on ne vivait plus, et on n'a pas vu grandir nos enfants », lâche Pascal.

Ils décident alors de tout arrêter, de ne pas attendre la retraite pour changer de vie. Les Hautes-Alpes résonnent comme une évidence. « On venait skier dans le département depuis nos 18 ans. On aurait pu aller dans les Alpes du Nord mais la météo ne nous convenait pas et les prix étaient trop élevés. »



Sabine et Pascal Mendes ont entièrement rénové le domaine.

Sabine et Pascal missionnent un cabinet spécialisé dans la vente et l'achat de fonds de commerces et d'entreprises. Ne souhaitant plus gérer de personnel, ils refusent les propositions de rachat d'entreprises. L'opportunité d'acquérir le domaine de Malcor, à Jarjayes, se présente. Cette ancienne exploitation agricole, déjà transformée en gîte par le précédent propriétaire, demeurait à la vente depuis plusieurs années.

Le cadre idéal pour les hôtes en mal de nature et d'espace

Sabine a le coup de cœur ; en août 2016 le couple s'embarque dans l'aventure, loin d'être une sinécure. « Il y avait des fuites d'eau dans la vieille bâtisse, des problèmes de fosses septiques… Malgré les embûches, nous avons continué à avancer et beaucoup investi. » Les cinq chalets ont été revus de fond en comble, entièrement équipés et décorés, les cuisines et salles de bains refaites. Aujourd'hui, le domaine compte cinq chalets de 45 m² confortables, pouvant accueillir jusqu'à six personnes, dotés de 9 m² de terrasse, de barbecues, un boulodrome et une piscine chauffée fraîchement rénovée. Le cadre idéal pour accueillir des hôtes en mal de nature et d'espace. Il y a de quoi faire puisque les Mendes possèdent un plateau de 8 ha, avec la possibilité de se promener sur 20 ha ! « Le domaine est même un site de pêche privé », relève Pascal.

Pour faire connaître leur activité, Sabine et Pascal créent l'association Malcor events _ désormais dissoute_ et le lieu devient le théâtre de nombreux événements. Ils s'impliquent fortement dans la vie locale et se constituent un solide réseau. Les efforts paient. Malcor, ouvert toute l'année, fonctionne très bien et jouit d'une bonne réputation. Sa position géographique, à quelques kilomètres de l'autoroute, du lac de Serre-Ponçon et de Notre-Dame-du-Laus, représente un atout incontestable et attire aussi bien la clientèle française qu'étrangère.

La suite ? Le couple envisage encore quelques améliorations et se laisse porter par les opportunités qui pourraient se présenter. Car la vie est ainsi faite.

L'hébergement qui fait sens

À Malcombe, sur les hauteurs de Gap, Frédérique et Daniel Warter ont ouvert il y a un an un hébergement insolite donnant l'impression à leurs hôtes d'être seuls au monde. Cette villa éclatée repose sur quatre modules sphériques nichés en pleine nature, à la vue époustouflante.

Dans l'air du temps, LumiNsens a tout pour séduire le voyageur en quête de ressourcement : un cadre merveilleux, à la fois proche de la ville mais loin du tumulte et suffisamment isolé, sur les hauteurs de Malcombe ; un concept innovant reposant sur une villa déstructurée ; une décoration sobre et élégante ; des matériaux et prestations de qualité.

Les hôtes qui choisissent de séjourner dans le domaine conçu par Frédérique, biologiste, et Daniel Warter, chirurgien dentiste à la retraite, y vivent une expérience inédite en communion avec la nature. Se déplacer d'une pièce à l'autre nécessite forcément de passer par l'extérieur. « Prendre l'air, respirer », tel est le but recherché par Daniel Warter, rendu possible par les modules aux parois en verre courbe développés par l'entreprise lyonnaise Lumicene, pour une vie dedans/dehors.

Une construction respectueuse de l'environnement

Quatre LumiPod composent cette villa éclatée, d'une capacité de deux à quatre personnes. Quatre bulles sont disséminées sur 2480 m² de terrain, reliées entre elles par un chemin caillouteux. Deux accueillent des chambres et leur salle de bain (18 et 26 m²), la plus grande (42 m²) abrite le salon/cuisine/salle à manger et le plus petit (5 m²) cache un sauna surmonté d'une terrasse à la vue panoramique. Le couloir de nage en pierre de Grèce, faisant également office de jacuzzi et piscine à contre-courant, complète l'ensemble.

LumiNsens a été construit dans le respect de l'environnement. Les modules sphériques au bardage en épicéa sont dotés d'une structure métallique posée sur des technopieux. Nul besoin d'excavation et de béton pour les installer. Le terrain, fleuri par le semencier gapençais Phytosem, ne nécessite pas d'arrosage et la piscine est chauffée grâce à des panneaux solaires.

Le luxe ne serait pas total sans les services de conciergerie, allant de la demande de massage, au recours à un traiteur, en passant par la réservation d'activités sportives. LumiNsens est avant tout « un endroit de ressourcement, propice au bien-être physique et de l'âme. Un endroit où l'on se régénère ».



Le domaine a été conçu par Frédérique et Daniel Warter.

DOSSIER

Une stratégie pour l'habitat à l'échelle de l'Agglomération

L'Agglomération est en train de se doter d'un programme local de l'habitat (PLH). Sur la base d'un diagnostic complet, les élus se donnent pour objectif de créer 2500 logements dans les six années à venir afin d'anticiper les besoins. Avec la volonté d'aller vers un développement raisonné de Gap, tout en favorisant les bourgs-centres.

Dans un territoire aussi dynamique que Gap-Tallard-Durance, la question de l'habitat est évidemment primordiale. Le programme local de l'habitat est la feuille de route de la politique de l'habitat pour l'Agglomération établie par les élus, en concertation avec l'Etat et les partenaires associés. L'objectif est d'anticiper les besoins. Il faut loger la population actuelle, les futurs habitants et offrir un véritable parcours d'habitat (locatif, accession à la propriété, logements proches des services pour les personnes âgées et les jeunes…).

La démarche a débuté fin 2018. Un diagnostic complet de l'habitat sur le territoire, de l'évolution démographique et des besoins a été établi, avec le concours de l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance (Aupa). Il a été doublé, en 2020, d'une étude précise du foncier mobilisable sur l'ensemble de l'Agglomération. Grâce à un échange étroit avec les 17 communes membres, les enjeux, les besoins et la volonté politique de chaque équipe municipale ont pu être recueillis. Le programme local de l'habitat repose ainsi sur la connaissance fine du territoire que peuvent avoir les élus et de leur souhait de poursuivre un développement actif de leur commune ou au contraire de le maîtriser davantage, voire de le ralentir. « Rien n'a été imposé : les objectifs qui figurent dans le PLH sont issus des besoins et des attentes des communes, en fonction de leurs spécificités », relève Gérald Chenavier, maire de La Freissinouse et vice-président de la Communauté d'agglomération en charge du logement.

La perspective de 2500 logements nouveaux d'ici six ans

Le programme approuvé par le conseil communautaire décline ainsi 13 actions pour mettre en œuvre concrètement la stratégie adoptée. Il s'agit de prévoir une offre nouvelle, avec la création de 2500 logements d'ici six ans. Dans cette perspective, la volonté est d'adapter cette production de logements à la demande, notamment pour des petites surfaces (T2

Assurer la mixité sociale « dans la cage d'escalier »



La ville de Gap est la seule de l'Agglomération à être soumise à l'obligation d'atteindre au moins 20% de logements sociaux au sein de son parc, ce qu'elle respecte. Il faudra cependant qu'elle continue d'en créer pour respecter cette proportion alors qu'il existe un potentiel de 1838 nouveaux logements sur les six prochaines années. D'importants programmes sont en projet, notamment la Providence (86 logements sociaux) et le Carré de l'Imprimerie (107 logements). Par ailleurs, l'Agglomération porte le projet de réhabilitation du quartier du Haut-Gap, qui verra une recomposition de son parc de logements. 315 logements sociaux vont aussi être rénovés, dont 80 dans le cadre du plan de relance à Gap et La Saulce.

Quant aux programmes neufs, la mixité sociale « dans la cage d'escalier » est de mise, en mêlant privé, logement social et accession sociale à la propriété. L'objectif est ainsi de prévoir entre 10 et 20% de logements sociaux dans les programmes des communes extérieures à Gap.



4 questions à...



Gérald Chenavier

Maire de La Freissinouse et vice-président de l'Agglomération délégué à l'équilibre social de l'habitat, au logement et au Programme local de l'habitat



Le Programme local de l'habitat (PLH) a été approuvé par le conseil communautaire le 30 juin. Quelle a été la méthode appliquée pour l'élaborer ?

Les techniciens de la Communauté d'agglomération et de l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance se sont déplacés à de nombreuses reprises sur le territoire. Le pouls avait été pris avant les élections municipales de 2020 et les confinements.

Les rencontres ont repris après la mise en place des Conseils municipaux pour affiner les fiches communales avec les équipes reconduites. Parallèlement, les volontés en matière d'habitat ont été réajustées dans les municipalités nouvellement élues. Un nombre important de réunions techniques et de comités de pilotage a suivi, avec les élus et les partenaires, dont les services de l'Etat.

Ce PLH se base aussi sur le diagnostic résultant d'un important travail d'analyse de la situation actuelle dans l'Agglomération : ce document, véritable socle du PLH, a été établi de manière collaborative.

« Le PLH va permettre de rétablir une cohérence au niveau du territoire »

Qu'est-ce que le PLH va changer ?

Le PLH va mettre en avant les besoins de l'Agglomération et formaliser des actions pour élaborer une trajectoire. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur la communication. Le diagnostic a permis un certain nombre de constats, comme le manque de T2 ou de T3. Nous avons aussi la volonté d'aller vers la « mixité dans la cage d'escalier ». Nous allons travailler sur des chartes avec les promoteurs privés. Même si, pour le moment, nous n'avons pas de gros moyens alloués, nous pouvons impulser des actions et, avec la création d'un observatoire de l'habitat, nous allons suivre les évolutions. Nous mettons le pied à l'étrier et monterons en puissance.

En matière d'habitat, la situation est très hétéroclite au sein du territoire, entre Gap, les bourgs-centres et les communes très rurales. Y a-t-il une vision partagée de l'habitat dans l'Agglomération à moyen terme ?

Le souhait, y compris de la Ville de Gap, est de mieux répartir les évolutions : à l'avenir, Gap concentrera moins les nouvelles arrivées. Les bourgs de l'Agglomération se placent dans une situation de communes-relais. Le logement social, qui est aujourd'hui concentré à Gap et dans de rares autres communes, ne nous fait pas peur. Les maires ont la volonté d'accueillir des logements sociaux, même si aujourd'hui, nous avons des difficultés à mener ces projets à terme. Nous le constatons de plus en plus : les gens aspirent à la ruralité. L'avantage du PLH, c'est de donner une vue d'ensemble au niveau de l'Agglomération et de prévoir une complémentarité de l'offre. Cela permet de rétablir une cohérence au niveau du territoire.

Vous êtes maire de La Freissinouse, commune de l'Agglomération qui a connu la plus forte création de logements ces dernières années. Quel développement souhaitez-vous pour l'avenir ?

Nous souhaitons continuer notre développement de manière modérée afin de pouvoir anticiper les besoins (école, eau, assainissement...). Nous n'avons pas de cadre aujourd'hui pour limiter les permis de construire ; toutefois, la loi Climat et Résilience de 2021 impose la réduction de 50% la consommation d'espaces par rapport à la décennie écoulée. Nous avons donc une vision plus raisonnée pour le développement futur de la commune.

et T3), aujourd'hui en déficit. Parallèlement, un travail sera engagé sur le parc existant, notamment afin de remédier à la vacance d'une centaine de logements dans les communes de l'Agglomération. Cela passera aussi bien par une communication renforcée sur les aides dont les propriétaires peuvent bénéficier pour rénover un logement proposé à la location que par un soutien de la Communauté d'agglomération à la réhabilitation de logements loués par les communes. L'opération « Petites villes de demain », pour laquelle Tallard a été labellisée, devrait également permettre une rénovation de l'habitat dans le centre ancien. Un troisième axe concerne l'offre destinée à des publics spécifiques (personnes âgées, jeunes, gens du voyage). Enfin, l'Agglomération va se placer en pilote de la politique de l'habitat, en créant notamment un observatoire de l'habitat et du foncier, qui permettra de suivre l'évolution, les prix, les blocages éventuels au niveau du foncier mobilisable… Ce programme d'action pose aussi des objectifs quantitatifs, en fonction notamment de projets déjà connus à court ou moyen terme, pour chaque commune.



Ce que prévoit le programme local de l'habitat



Proposer une offre de logements diversifiée

- Mettre en place les conditions permettant la réalisation de 2500 logements neufs sur l'agglomération. Si Gap constitue une nette partie de ce potentiel (74%), l'ensemble des communes contribue au projet Habitat de l'agglomération. L'habitat collectif représente la moitié de ce potentiel. Plus du tiers est prévu sous forme de programmes mixtes de type petit-collectif combinés avec de l'individuel groupé.
- Proposer une offre en accession et en location abordable pour permettre d'accueillir les ménages actuels et à venir
- Assurer la mixité et l'équilibre social à l'échelle de l'agglomération et des quartiers de Gap. L'offre locative sociale se verra étoffée sur plusieurs communes dont deux programmes majeurs à Gap (86 et 107 logements). Des objectifs de mixité sociale sont par ailleurs retenus dans plusieurs opérations qui accueilleront de l'accession à la propriété et du locatif social et privé.
- Valoriser et développer des outils de stratégie foncière

Améliorer la qualité des parcs privés et publics

- Favoriser la remise sur le marché des logements vacants
- Encourager le gain énergétique du parc privé
- Renforcer l'attractivité du parc social existant
- Accompagner la création et la rénovation des logements communaux dans le parc existant

Répondre aux besoins des publics spécifiques

- Adapter et compléter l'offre de logements aux enjeux du vieillissement et du handicap. Plusieurs communes projettent de développer une offre en logements dédiés aux personnes âgées en perte d'autonomie afin de rester dans leur commune de résidence.
- Assurer des réponses de qualité pour les jeunes actifs et les étudiants. Un projet de restructuration du FJT (Foyer des jeunes travailleurs) de Gap est en cours.
- Garantir les conditions d'accueil et de sédentarisation des gens du voyage

Animer et piloter la politique communautaire de l'habitat

- Mobiliser les partenaires et les financements
- Assurer un suivi du PLH par des indicateurs d'évaluation au travers d'un observatoire de l'habitat et du foncier

Un développement raisonné de Gap et un renforcement des bourgs-centres

La philosophie générale du PLH est de poursuivre un développement raisonné de la ville-centre, Gap, qui a la volonté que le dynamisme de l'Agglomération bénéficie à tout le territoire, et de renforcer les bourgs-centres, tels que Tallard et La Saulce. La volonté est ainsi de permettre aux villes et villages de l'Agglomération de pérenniser leur tissu d'équipements et de services, facteurs d'attractivité pour l'accueil d'une population jeune.

Cette feuille de route, résultat d'une réflexion sans précédent sur l'habitat dans l'agglomération, est désormais entre les mains des services de l'État. L'Etat est, en effet, un partenaire de la collectivité dans l'élaboration de ce document stratégique. Le PLH doit être un outil partagé par les différentes parties. Son élaboration passe donc par une démarche concertée, processus qui peut nécessiter un temps pouvant paraître long mais néanmoins nécessaire pour la bonne appropriation du document par tous les partenaires.

En quelques chiffres

- **50 302** habitants sur l'ensemble de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance
- Évolution de la population : **+0,4%** par an entre 2013 et 2018
- **86%** des nouveaux habitants de l'Agglomération (entre 2013 et 2017) se sont installés à Curbans, La Freissinouse, Tallard et La Saulce
- **27000** logements
- **87%** de résidences principales
- **52%** de propriétaires, 44% de locataires
- Évolution du parc de logements : La Freissinouse (+8,5% / an), Fouillouse (+5,4% / an) et Curbans (+3,2% / an) sont les communes les plus dynamiques
- Logements vacants : **8%** du parc total de logements
- **59%** de logements collectifs dans l'Agglomération (mais 80% de maisons individuelles hors Gap)
- **4200** logements locatifs sociaux, dont la grande majorité située à Gap
- **988** demandes de logements sociaux en 2018 et 325 attributions
- **48,3%** des logements ont une étiquette é nergétique défavorable (E, F ou G), sur près de 3400 diagnostics réalisés

Répondre aux besoins des séniors et des jeunes



L'Agglomération est marquée par un vieillissement de sa population, amené à se poursuivre durant les prochaines années. La part des plus de 60 ans est plus élevée dans l'agglomération que dans le département et la région. Le nombre de 60-74 ans a augmenté de 2,7% par an à Gap entre 2011 et 2016 et de 4,2% par an dans les autres communes de l'agglomération.

L'Agglomération est également confrontée à un vieillissement des occupants des logements sociaux, dont un tiers a plus de 60 ans. Cela questionne quant à l'adaptation des logements au vieillissement.

Plusieurs communes projettent de développer une offre en logements dédiés aux personnes âgées en perte d'autonomie afin qu'ils puissent rester dans leur commune. C'est le cas notamment de Châteauvieux, Curbans, Lardier-et-Valença, Pelleautier et Sigoyer. À Gap, plusieurs résidences séniors sont en construction ou en projet (300 logements d'ici 2024) et un projet d'habitat inclusif de type « familles gouvernantes » va voir le jour dans le centre-ville.

L'Agglomération concentre aussi plus de 40% des jeunes Haut-Alpins de 15 à 29 ans et il y a 900 étudiants à Gap. Tout l'enjeu réside dans le développement d'une offre locative à prix abordable, et ce d'autant plus que les jeunes disposent de ressources financières plus limitées. Le Foyer des jeunes travailleurs localisé à Gap développe actuellement un projet pour adapter son offre aux besoins des jeunes (restructuration des chambres, des espaces communs...) tout en préservant une faible redevance mensuelle pour ses occupants.



L'offre de transports dans l'Agglomération sera totalement reconfigurée en septembre 2023.

Mobilité : une offre renouvelée dès 2023

Le réseau de transports de l'Agglomération s'est certes adapté ces dernières années, mais il nécessite néanmoins un profond toilettage et une nouvelle offre correspondant aux besoins de l'ensemble du territoire. C'est l'objet du futur schéma directeur de la mobilité dont l'élaboration est en cours.

L'**Agglomération** est riche de 58 lignes de transports (dont 19 lignes régulières hors scolaires), qui sont toutes gratuites pour les usagers. Ce réseau, qui réunit les bus urbains de Gap et les lignes confiées à l'Agglomération par la Région en 2018, s'est adapté au fil du temps, notamment depuis la création de la Communauté d'agglomération. Il nécessite cependant une profonde reconfiguration afin de répondre aux évolutions du territoire. C'est le sens du schéma directeur de la mobilité, dont l'élaboration est en cours. « Notre objectif est d'imaginer comment desservir au mieux les 17 communes de l'Agglomération en fonction des besoins et des moyens, en tenant compte des secteurs qui se sont développés et qui nécessitent une offre de mobilité adaptée », explique Christian Hubaud, vice-président de la Communauté d'agglomération en charge de la mobilité.

Pour mener ce travail important, un bureau d'études spécialisé a été retenu. Dans un premier temps, il va établir un diagnostic de l'offre et des besoins, à partir d'une mesure de la fréquentation notamment. Pour préciser les besoins, des rencontres vont suivre aussi bien avec les élus des 17 communes du territoire qu'avec les services de L'Agglo en bus, les autocaristes, les principaux employeurs et administrations et les intercommunalités voisines, afin d'assurer un maillage des dessertes.

L'Agglomération attend du bureau d'études qu'il adapte ses propositions aux besoins locaux, en intégrant d'autres modes de déplacement quand cela est plus pertinent (covoiturage, transport à la demande…). Des propositions sont également attendues pour la mise en œuvre d'une liaison ferroviaire pendulaire entre Veynes et Embrun, pouvant comporter plusieurs arrêts à Gap. La volonté de voir aboutir ce « train-tram », défendu avec force par le président de l'Agglomération, Roger Didier, est d'ailleurs partagée par les territoires voisins, qui l'ont exprimée lors d'une réunion organisée cet été en présence de représentants du Département et de la Région.

Au terme des arbitrages qui seront rendus dans le cadre du comité de pilotage de ce schéma directeur, le bureau d'études devra établir le « graphicage » des futures lignes, au printemps prochain.

« L'Agglo en bus » en chiffres

- 58 lignes de transports (dont 13 de bus urbains, 4 lignes régulières, 39 lignes de transports scolaires et 2 navettes touristiques saisonnières en été et en hiver)
- 8 dessertes de taxi-bus
- 70 véhicules
- 1,7 million de km/an (dont la moitié pour les bus urbains)

Des nouveautés depuis le 1er septembre

Deux lignes de transport supplémentaires ont été créées par la Communauté d'agglomération le 1er septembre. Il s'agit d'une part d'une ligne régulière Sigoyer-Neffes-Gap (n° 31), qui assure un aller-retour par demi-journée du lundi au samedi matin. Cette desserte était très attendue par les habitants de Sigoyer et de Neffes. Par ailleurs, la nouvelle ligne 127, destinée aux écoliers, collégiens et lycéens de Curbans, assure désormais une correspondance à La Saulce avec la ligne 100, leur permettant de rejoindre Gap, le matin et en fin d'après-midi.

Enfin, la ligne 100 (La Saulce-Tallard-Gap) a été renforcée par un cinquième trajet aller le matin (départ de La Saulce-Les Caires à 9h05), afin de répondre à la demande à cet horaire.

Retrouvez le détail des lignes et des horaires sur www.gap-tallard-durance.fr, onglet bus transports.

Rendre les bâtiments publics plus vertueux

Parmi les actions prévues dans le cadre du Plan climat-air-énergie territorial de l'Agglomération, figure la transition énergétique des bâtiments publics. De nombreux projets sont déjà engagés.

« Maintenant, place à l'action ! », lance Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération délégué à la mise en œuvre du PCAET (plan climat-air-énergie territorial). Premier du genre, ce plan se décompose en plusieurs volets (diagnostic, stratégie, plan d'actions, suivi et évaluation...). Sa version définitive a été adoptée par le conseil communautaire, le 30 juin dernier.

« Nous n'avons pas attendu le PCAET pour agir, mais ce travail repose désormais sur un constat et une stratégie parfaitement clairs et partagés », souligne M. Boutron. Le plan d'actions comporte 37 fiches thématiques, dont deux portent sur la transition énergétique du patrimoine des communes du territoire et de la Communauté d'agglomération elle-même, ainsi que des autres bâtiments publics (lycées, collèges, patrimoine de l'Etat...). L'un des buts poursuivis dans le cadre du PCAET

est de réduire les consommations d'énergie du secteur tertiaire, qui, du fait de l'altitude notamment, sont de 5000 kWh par habitant et par an dans l'Agglomération, contre 3300 kWh en moyenne régionale.

Sept communes ont déjà réalisé des travaux d'amélioration thermique de leurs bâtiments (mairie, écoles, gîtes municipaux et appartements, salle des fêtes...). Six communes ont aussi installé des équipements permettant de produire des énergies renouvelables (notamment du photovoltaïque en toiture) ou remplacé des chaudières.



La rénovation de l'école Bellevue à Gap va s'accompagner d'une forte amélioration de ses performances énergétiques.

Des bâtiments mieux isolés et mieux chauffés

Le plan d'action du PCAET prévoit d'aller encore plus loin. Dix communes du territoire entendent poursuivre ou entreprendre des travaux d'isolation thermique et installer des panneaux photovoltaïques. C'est notamment le cas de la Ville de Gap, qui a lancé un programme de rénovation lourde des écoles, crèches et centres sociaux pour un montant de 20 M€. Ces travaux comporteront un volet significatif d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments (isolation et changement de mode de chauffage) et aussi la production d'énergie photovoltaïque. L'objectif est ainsi de réduire la consommation de gaz et d'électricité de 40% et de couvrir l'équivalent de la moitié des besoins par la production photovoltaïque. Ce devrait être également le cas de la zone d'activité de Micropolis.

Les autres bâtiments publics ne sont pas oubliés. Des efforts ont déjà été accomplis au lycée Paul-Héraud et à la caserne Moncey (gendarmerie mobile). Après la demi-pension, la réhabilitation énergétique du lycée Aristide-Briand va être engagée par la Région. La prochaine rénovation du collège Centre fera la part belle à son isolation thermique.

L'Etat est aussi encouragé à poursuivre ses efforts. La Direction départementale des territoires a ainsi bénéficié d'une isolation par l'extérieur, ainsi que le palais de justice. Au quartier Général Guillaume (4e régiment de Chasseurs), d'importants travaux de rénovation énergétique ont déjà été engagés par l'État et vont se poursuivre dans les années à venir, notamment dans le cadre d'un Contrat de performance énergétique d'un montant de 10 M€ sur 20 ans. Ils visent à baisser les consommations énergétiques de 30% et de réduire de 70 % les émissions de gaz à effet de serre.

5,7 M€ pour des projets de développement rural

La Communauté d'agglomération porte le programme Leader dans le Pays gapençais, qui regroupe aussi trois autres intercommunalités. Une centaine de projets innovants ou structurants ont ainsi pu être soutenus depuis 2014. Le territoire est candidat pour une nouvelle programmation à partir de 2023.

LEADER PAYS GAPENÇAIS
GRAINES D'INNOVATION, TERRES DE PROJETS

Depuis 2014, ce sont 96 projets qui ont été menés dans le Pays gapençais grâce à Leader pour une enveloppe globale de 5,7 M€. Ce programme, cofinancé par l'Union européenne (Feader : Fonds européen agricole pour le développement rural) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est porté par l'Agglomération Gap-Tallard-Durance pour un territoire, qui comprend également les communautés de communes Serre-Ponçon Val d'Avance, Champsaur-Valgaudemar et Buëch-Dévoluy.

« La mise en œuvre de Leader nous est déléguée par la Région », explique Claude Boutron, vice-président de l'Agglomération et président du groupe d'action locale (Gal) Pays gapençais. « C'est un outil permettant de faire émerger et de financer des projets de développement rural innovants, structurants, collectifs, géré au plus proche du terrain. Il répond à une stratégie pour le territoire, qui est concertée entre acteurs privés et élus. »

Animation de la Maison du vigneron à Remollon, développement de la filière vélo en zone rurale, valorisation des filières laine de mouton mérinos, porcine ou plus généralement d'élevage, développement de la filière maraîchage, développement de brasseries, conception du sentier de l'azuré à Gap-Bayard, création de l'éco-logis La Bergerie à Barcillonnette, production et la valorisation de la pomme et poire bio des Alpes... Ce sont autant d'exemples de la diversité de projets facilités par Leader dans le Pays gapençais.

140 acteurs du territoire ont participé à des ateliers pour définir les priorités du programme à venir.

Leader en chiffres

- **2** agents de l'Agglomération pour l'animation et la gestion du programme
- **25** membres au comité de programmation (13 privés et 12 publics)
- **68** communes
- **76%** : taux d'intervention publique moyen
- **56 000 €** : montant moyen d'un projet Leader Pays Gapençais (dont 42 500 € en moyenne d'aide par projet)

La volonté des quatre intercommunalités impliquées dans ce projet est de poursuivre sur cette lancée. Le territoire est ainsi candidat au nouvel appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région pour la période 2023-2027 dans le cadre d'un programme qui serait porté par la Communauté d'agglomération.

Une large concertation a été engagée ces derniers mois et près de 140 personnes ont participé aux huit ateliers organisés en juillet en différents lieux du Pays gapençais. Les techniciens du programme et plusieurs porteurs de projets sont aussi allés à la rencontre de la population sur les marchés de Gap et de Pont-du-Fossé.

Dans ce cadre, quatre grands enjeux ont été identifiés et peuvent être résumés ainsi : préserver et valoriser les ressources pour favoriser le développement et l'autonomie du territoire ; s'adapter au changement climatique et adopter une démarche de transition ; favoriser un accueil et une cohésion pluri-générationnels ; conjuguer des identités multiples. Le travail se poursuit pour préciser le profil des projets qui seront finançables par le programme.

La décision de la Région est attendue début 2023 pour une mise en œuvre à partir du second semestre.

Une gamme de cosmétiques 100% Hautes-Alpes à Noël

Après deux ans de fonctionnement, la savonnerie Kesia veut proposer une gamme 100% haut-alpine avant Noël.

Grâce à Leader, la savonnerie Kesia met en place une filière locale pour produire les matières nécessaires à ses gammes cosmétiques. L'expérimentation du carthame pour produire une huile se révèle prometteuse.

Les premiers savons et cosmétiques de Kesia sont sortis de ses ateliers de Châteauvieux en novembre 2020. Mais, tout en mettant en place sa production, la savonnerie se donne les moyens d'atteindre son idée initiale : parvenir à élaborer les produits entièrement à partir de matières premières cultivées localement.

« Un savon, c'est essentiellement de la matière grasse », rappelle Antoine Ripol, qui est chargé de la recherche & développement. « Nous avons recherché ce qui était produit dans les Hautes-Alpes et ce qui pouvait être expérimenté, en étant pertinent avec le territoire. » Dans le cadre d'un projet Leader, Kesia œuvre donc à la création d'une filière. « Sept agriculteurs ont accepté de réaliser des expérimentations, et nous travaillons aussi avec quelques cultivateurs qui avaient déjà fait des plantations intéressantes. » La savonnerie planche aussi avec l'ONF sur le hêtre, un arbre très répandu dans le sud de l'Agglomération et dont les faînes pourraient être pressées pour obtenir une huile. Ou encore sur la valorisation des pépins de raisin.

Parmi les expérimentations, le carthame présente « un vrai potentiel. Cette plante est rustique et n'a pas besoin d'eau. Elle est très pertinente. Elle permet de produire de l'huile et son tourteau peut être utilisé pour l'alimentation humaine ou animale. »

Le carthame sera donc l'un des composants de la gamme « Le cosmétique alpin », que Kesia envisage de sortir avant Noël et qui sera la première à être réalisée à 100% à partir de matières premières haut-alpines certifiées bio. Dans le savon, le shampoing, l'après-shampoing et l'huile de soins pour cheveux, on trouvera de l'huile de carthame, de courge, de moutarde et de cameline, ainsi que des plantes en décoction, voire des légumes...

« C'est une démarche vertueuse », souligne Antoine Ripol. « Notre projet résonne dans le sens de la relocalisation. » À terme, le projet nécessiterait l'installation d'une huilerie, qui puisse répondre aux normes de qualité et de traçabilité pour les cosmétiques, et le développement d'une filière de cultivateurs suffisamment nombreux.

Développer la filière des plantes à parfum

Le projet Végét'Alpes est lui aussi soutenu dans le cadre de Leader, non seulement au niveau du Pays gapençais, mais aussi des trois autres groupes d'action locale du département. 500 000 € sont engagés dans cette initiative destinée à structurer et développer la filière PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) dans les Hautes-Alpes. Celle-ci compte aujourd'hui 100 entreprises réalisant 10 M€ de chiffre d'affaires, pour 150 emplois et 400 hectares de culture. Acanthis Laboratoire, à Lardier-et-Valença, en est le fer de lance, avec un développement exponentiel et plus de 15% d'exportation. L'entreprise a inauguré, en mai dernier, une distillerie artisanale lui permettant d'extraire des huiles essentielles. C'est là encore un investissement qui a bénéficié du programme Leader.







Portraitiste
de la beauté intérieure

Passionné de photo depuis son plus jeune âge, Jean-Michel Larroque a fini par en faire sa profession. Avec un attrait plus particulier pour le portrait. Il a aussi suivi une formation de photo-thérapeute.

La vocation de Jean-Michel Larroque a commencé quand il était enfant, aux studios Albert, à Gap. « Avec mon père, ils s'étaient connus en Algérie et pendant qu'ils discutaient ensemble, je regardais ces très beaux portraits en noir et blanc. Ça me fascinait. » La passion de la photo ne l'a jamais quitté, même s'il a fallu attendre longtemps pour qu'il en fasse sa profession. Tour à tour maître chien, agent de sécurité incendie, soudeur, assureur et dirigeant d'une entreprise de décapage pendant 15 ans, Jean-Michel Larroque a fini par devenir photographe professionnel à Plan de Vitrolles, où il a passé une grande partie de sa vie.

Armé de son boîtier Canon, il aime par-dessus tout le portrait. « Ce qui m'attire, ce sont les portraits à l'ancienne, la lumière qui fait ressortir la beauté intérieure », glisse-t-il. « C'est ce type de portraits qui m'attire. La particularité du portrait, c'est d'arriver à emmener la personne pour qu'elle parte dans ce voyage. » Il a d'ailleurs créé un studio dans un container climatisé et s'est doté d'un traceur. « Je peux ainsi tirer mes propres photos sur de beaux papiers, notamment du papier perlé qui donne une profondeur extraordinaire au portrait. » Il réalise également des portraits de personnes âgées dans les maisons de retraite. « J'aime les photographier dans de vieux vêtements, de vieux costumes, et parfois aussi avec de vieux objets », raconte-t-il.

Bien évidemment, Jean-Michel Larroque est aussi photographe de mariage et d'événements. « Un photographe est alors témoin de chaque instant, mais il ne faut pas qu'on le remarque », explique ce solide gaillard à la barbe fournie. « Il faut être un peu animateur aussi, accompagner les mariés... Il faut arriver à tout capter, les petits détails qui feront les beaux souvenirs. »

Devenu professionnel, il n'a « plus trop le temps de faire des photos animalières », avoue-t-il. « Mais je peux passer du temps dans une forêt du Québec à attendre que les animaux viennent me voir. »

Thérapeute pour les personnes « qui ne se trouvent pas photogénique »

Décidément atypique, Jean-Michel Larroque a suivi une formation de photo-thérapeute. « J'ai souvent rencontré des gens qui ne se trouvaient pas photogéniques », explique-t-il. « Ça me troublait. » Désormais, il propose de chercher pourquoi « aux personnes qui ont le désir d'aller plus loin, d'aller à la rencontre de leur image ». Comment procède-t-il ? « Je fais une première photo à vide, avec la lumière la plus plate possible », détaille le photo-thérapeute. « Nous allons aller chercher le pourquoi des expressions sur le visage, les histoires qui expliquent cela dans la vie de la personne. Des fois, cela conduit à des choses bénignes, des souvenirs d'enfant ; malheureusement, il peut aussi s'agir de choses plus violentes qui font qu'on se reproche quelque chose. »

À partir de là, « j'accompagne la personne à la rencontre d'elle-même pour qu'elle se redécouvre, grâce à certains outils, et qu'elle comprenne pourquoi elle ne se trouve pas photogénique. Elle peut redécouvrir une beauté qu'elle ignore. »

Vous pourrez rencontrer Jean-Michel Larroque les 8 et 9 octobre au salon du mariage à Gap, à la concession Jaguar Land-Rover aux Eyssagnières.

Site internet : www.babydeamonstudio.com

Un parcours VTT entre lac et falaise

À voir sur le parcours

- **Lac de Pelleautier :** dans un cadre naturel magnifique, le lac de Pelleautier est l'endroit idéal pour venir se détendre au bord de l'eau en observant les montagnes, que ce soit les falaises de Céüse ou les sommets du Dévoluy. Cette retenue a été créée sur un ancien marais pour l'irrigation agricole. Propice au repos des oiseaux migrateurs et à la reproduction de nombreuses espèces, il recèle par ailleurs de véritables trésors ornithologiques. C'est aussi le paradis des pêcheurs.
- **Cadran solaire :** aux Pons, sur la façade d'une jolie maison fleurie du hameau, prenez un instant pour observer son cadran solaire, peint et gravé sur le ciment avec pour décor deux oiseaux qui s'opposent.
- **Centres équestres :** le secteur traversé par cet itinéraire compte plusieurs centres équestres. Citons ainsi le poney club de Pelleautier, au lieu-dit la Meyrie (06 60 53 70 61), les Chevaux du lac à la Grabiloné, à Pelleautier (06 83 44 42 23) et les écuries de Céüze à Sigoyer, au lieu-dit Surville (06 29 88 26 43).

Cet itinéraire VTT/Gravel est un subtil mélange de petites routes et de pistes avec une magnifique vue sur Ceüse, le lac de Pelleautier et la vallée du Gapencais.

Départ / arrivée : Sigoyer (rond-point à l'entrée du village ; parking conseillé : en face de l'aire de jeux)

Durée : 1h30 ; boucle de 19 km ; 331 m de dénivelé

Depuis l'aire de jeux de Sigoyer, emprunter la route qui descend en direction de Tallard, vers l'église/cimetière de Saint-Laurent. Prendre à gauche une piste en faux plat montant qui vous permet de profiter de la vue sur la falaise de Ceüse. Tournez à droite sur la route goudronnée qui mène au col du Villard.

Longez le lac de Pelleautier, qui est alimenté par le canal de Charance, en direction du village de La Freissinouse. Quittez la bonne route sur votre gauche pour passer au milieu des résidences et continuez sur une piste.

Après un enchaînement de routes et de pistes, une jolie piste vous permet de dominer la vallée du Gapencais et de revenir vers le lac.

Prendre à gauche une petite route qui vous mène à la dernière difficulté de la sortie. C'est parti pour 3 kilomètres de montée un peu raide. Celle-ci finit par une piste un peu cabossée. Vous longez un centre équestre avant de prendre une descente qui vous ramène à Sigoyer.

Retrouvez le descriptif sur alpesrando.net.

Les 40 ans de l'école de musique de l'Agglomération

L'école de musique de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance a célébré ses 40 ans, le 17 juin. Dans la cour du château de Tallard, Gérard Delval, son fondateur, a été mis à l'honneur, en présence de son fils, Stéphane, qui lui avait succédé, de Lydie Bernard, l'actuelle directrice, et de nombreux élus de l'Agglomération, dont Claudie Joubert, vice-présidente en charge notamment de cette structure culturelle.
Élèves et enseignants ont proposé un spectacle intitulé « Embarquement immédiat », une découverte du territoire depuis les airs évidemment mise en musique.












AGENDA

Mercredi 28 septembre, 5 et 12 octobre à 10h30 à Gap

LE JARDIN ALPIN À HAUTEUR D'ENFANTS

Une découverte ludique du Jardin alpin de Gap-Charance : on se hisse à hauteur d'enfants !
Infos: 04 92 53 56 82 ; www.cbn-alpin.fr.

Mercredi 28 septembre à 12h30 à Gap

SIESTE LITTÉRAIRE

La sieste littéraire fait du hors les murs au parc de la Pépinière.
Infos : 04 92 53 26 73 ; www.mediatheque-gap.fr.

Vendredi 30 septembre à 20h30 à Gap

UKRAINE FIRE

Wilkommen, bienvenue, welcome au cabaret des ukrainiennes Dakh Daughters ! Un concert-spectacle comme un bras d'honneur à la guerre, un moment de poésie furieuse pour mettre le feu au lancement de saison du théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Vendredi 30 septembre à 20h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/GRENOBLE

Alp'Arena. Infos : www.lesrapacesdegap.fr.

Samedi 1er et dimanche 2 octobre à Gap

TRAIL GAPEN'CIMES

Le grand rendez-vous de la course en montagne à Gap. Trail Enfants, Trail rose (7 km) et trail de Saint-Mens (15,5 km) le samedi ; Marathon des 3 cols (47 km et 2250 m D+) et Trail des Crêtes (28 km et 1280 m D+) le dimanche à Charance.
Infos : 04 92 53 24 21; gapencimes.fr.

Samedi 1er octobre

ESCAPADE ARTISTIQUE À LA GROTTE CHAUVET

Départ en autocar du CMCL et visite de la Grotte Chauvet à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).
Infos : 04 92 53 26 80. Inscriptions: guichet unique de la Mairie de Gap.

Mardi 4 et mardi 18 octobre de 14h à 16h

LIRE AUTREMENT

Découverte et initiation à l'utilisation de matériels de lecture adaptés à la Médiathèque de Gap.
Infos : 04 92 53 26 73 ; www.mediatheque-gap.fr.

Samedi 8 octobre à 10h à Gap

ATELIER PARENTAL : GESTION DU STRESS ET TECHNIQUES DE RELAXATION

Parents, faîtes une pause ! Nanock, professionnel du bien-être certifié, vous invite à prendre un moment pour soi. C'est le moment de faire le plein de détente et d'acquérir des astuces pour gérer son stress en toutes circonstances.
ADMR. Infos : 06 07 68 89 39 ; rpegap@admr05.org.

Mercredi 5 octobre à 10h à Gap

MERCREDI POUSSETTES

Venez participer à un temps d'éveil et de complicité autour de la lecture avec les tout-petits. Médiathèque de Gap. Infos : 04 92 53 26 73; www.mediatheque-gap.fr.

Jeudi 6 et vendredi 7 octobre à 20h30 à Gap

OUT OF THE BLUE

En faisant se rencontrer la gestuelle du cirque et l'eau, deux acrobates virtuoses proposent une performance unique entre résistance et flottaison.
Au théâtre La passerelle. Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Vendredi 7 octobre à 20h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/BORDEAUX

Dimanche 9 octobre à 14h30 et 17h30 à Gap

ALDEBERT EN CONCERT

Avec son nouvel album «Enfantillages 4», sorti en 2021, Aldebert voit encore plus grand et plonge toute la famille dans un monde réenchanté.
Au Quattro. Infos : 04 91 80 10 89 ; www.sudconcerts.net.

Mardi 11 octobre à 20h30 à Gap

HASARD

Le corps comme machine à créer des formes qui se combinent de façon aléatoire : dans cette nouvelle création, le danseur et chorégraphe Pierre Rigal balance entre chaos et narration.
Au théâtre La passerelle. Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Mercredi 12 octobre à 20h30 à Gap

THÉÂTRE : UN COUPLE MAGIQUE

Un magicien un peu maladroit, poète et lunaire, très amoureux de sa compagne et partenaire, un peu trop présente dans le duo si on en croit leur agent artistique qui aimerait la remplacer... par son petit ami. Avec Stéphane Plaza, Valérie Mairesse et Jeanfi Janssens. Le Quattro Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

EXPOSITIONS

Tous les jours, du 29 septembre au 16 décembre à Gap

VIRAGE

Yohanne Lamoulère photographie des gens. Ceux qui vivent où elle vit et où elle a vécu. Des corps en représentation dans des paysages meurtris.
Galerie du théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Du 15 septembre au 29 octobre, tous les jours à Gap

LA SINGULARITÉ PLURIELLE D'UNE FEUILLE DE PAPIER

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une exposition créée par le responsable des collections patrimoniales de la Médiathèque de Gap sera proposée.
Infos : 04 92 53 26 73 ; www.mediatheque-gap.fr.

Mercredi 12 octobre à 15h à Gap

AU BONHEUR DES MÔMES

Concert Jeune Public au CMCL.
Infos: 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Vendredi 14 octobre à 20h30 à Gap

ROVER

Concert Musique actuelle au CMCL.
Infos: 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Vendredi 14 octobre à 20h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/CERGY

Samedi 15 octobre

ESCAPADE ARTISTIQUE AU MUSÉE DE L'ILLUSION

Départ en autocar du CMCL et visite du musée de l'illusion de Lyon.
Infos : 04 92 53 24 22. Inscriptions: guichet unique de la Mairie de Gap.

Lundi 17 octobre à 20h30 à Tallard

LA CONSTRUCTION

Un constructeur mystérieux et entêté élabore patiemment une sculpture de bric et de broc. Un spectacle entre performance et arts plastiques, qui célèbre la beauté de l'éphémère, comme un haïku.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Vendredi 21 octobre à 20h à Gap

BARBARA PRAVI

Après avoir touché le cœur du public avec le titre « Voilà », devenu l'hymne francophone de l'Eurovision 2021, Barbara Pravi dévoile son premier album « On n'enferme pas les oiseaux ».
Le Quattro Infos: 04 92 53 25 04; www.lequattro.fr.

Dimanche 23 octobre à 18h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/BORDEAUX

Jeudi 27 octobre à 20h30 à Gap

GUS ILLUSIONNISTE EN SPECTACLE

Charmeur, drôle et passionné, la magicien Gus vous invite à son incroyable show.
Au Quattro. Infos : 04 92 52 56 56

Vendredi 28 octobre à 20h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/BRIANÇON

Dimanche 30 octobre à partir de 14h30 à Gap

THÉ DANSANT

Bal en compagnie de l'orchestre de Franck Vilain. Le Quattro Infos: 04 92 53 25 04; www.lequattro.fr.

Dimanche 6 novembre à 14h30 à Claret

LOTO

À la salle des fêtes.

Lundi 7 novembre de 8h à 18h à Gap

FOIRE D'AUTOMNE

Foire commerciale dans les rues de la ville.
Infos : 04 92 53 24 24.

Mardi 8 et mercredi 9 novembre à 19h à Gap

LE GRAND SOUFFLE

Entre force physique et symbolique, un homme fracassé retrouve son souffle et son chemin grâce à la force du vent. Une création puissante, donnant à voir le meilleur de la marionnette contemporaine.
Au théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Mercredi 9 novembre à 15h àGap

SOLÉO

Spectacle Jeune Public (à partir de 6 ans) au CMCL.
Infos: 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Jeudi 10 novembre à 20h à Gap

GROUNDATION

Formé en 1998, Groundation, le groupe mythique de reggae californien, revient avec une nouvelle formation autour de son leader charismatique Harrison Stafford, qui a sélectionné la crème des musiciens issus de la prestigieuse Sonoma State University.
Le Quattro

Infos: 04 92 53 25 04; www.lequattro.fr.

Mardi 15 novembre à 20h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/NICE

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre à 19h à Gap

PRÉNOM NOM

Le personnage principal de ce spectacle ? Un tardigrade, créature aux capacités surnaturelles dont la tête ressemble à un sac d'aspirateur. Mais il sera aussi question ici de théories de l'évolution et d'orientation scolaire.
Au théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Vendredi 18 novembre à 20h30 à Gap

CRIMI

Concert Musique actuelle au CMCL.
Infos: 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Jeudi 24 et vendredi 25 novembre à 20h30 à Gap

SOUFFLE NU

Quand une violoncelliste très douée se lance seule en scène, elle y met tout son corps, et même sa voix.
Au théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Dimanche 27 novembre à 18h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/MULHOUSE

Mercredi 30 novembre à 20h30 à Gap

DEAL

Deux circassiens-danseurs s'emparent à leur façon de Dans la solitude des champs de coton, de Bernard-Marie Koltès. Un impressionnant duo pour corps et voix, dans un dispositif à 360° évoquant une arène.
Au théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Dimanche 4 décembre à partir de 14h30 à Gap

THÉ DANSANT

En compagnie de l'orchestre d'Eric Bouvelle. Le Quattro
Infos: 04 92 53 25 04; www.lequattro.fr.

Dimanche 4 décembre à 18h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/ANGLET

Mercredi 7 décembre à 18h à Gap

MUERTO O VIVO

Un monde gris et totalitaire est bousculé par la java chatoyante des "muertos", ces squelettes mexicains plus vifs que morts... Une délicieuse fable burlesque.
Au théâtre La passerelle.
Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Du 11 au 16 octobre à Gap

Festival de l'Antiquité gréco-romaine



Le festival de l'Antiquité gréco-romaine, organisé par le Théâtre de La Marelle, se déroulera du 11 au 16 octobre à la salle d'exposition de l'Hôtel de ville et à la Nouvelle Librairie, à Gap. Cette manifestation coïncidera cette année avec les 30 ans de la compagnie.
Le thème sera celui des sagesses antiques. Dans un monde de plus en plus complexe, angoissant et conflictuel, les philosophes de l'Antiquité nous donnent des leçons d'humanité, toujours actuelles.
Au programme de ces journées, des conférences, un concert, une lecture musicale et un repas gréco-romain. Une exposition d'art contemporain à l'Hôtel de Ville réunira plusieurs artistes qui présenteront des œuvres inspirées par l'Antiquité.
Pour attirer les plus jeunes, un atelier de décoration de poteries sera proposé ainsi qu'un escape game en réalité virtuelle qui permettra aux adolescents de découvrir la mythologie.
Le festival s'achèvera par un concert réunissant trois artistes reconnus (l'accordéoniste Aurélie Lombard, le guitariste Diego Lubrano et le chanteur Jacques Maera) : ils interpréteront des chansons de Brassens inspirées par la mythologie.
« Ce programme éclectique devrait montrer que l'influence de l'Antiquité gréco-romaine est présente encore aujourd'hui dans de nombreux domaines et attirer ainsi un large public », souligne Raymonde Theraube, l'organisatrice.

Mairies

Barcillonnette 04 92 54 25 80
Châteauvieux........ 04 92 54 12 13
Claret 04 92 68 32 40
Curbans........ 04 92 54 21 87
Esparron........ 09 67 27 24 87
Fouillouse........ 04 92 54 14 23
La Freissinouse 04 92 57 80 08
Gap........ 04 92 53 24 24
Jarjayes 09 61 24 30 27
Lardier-et-Valença 04 92 54 20 49
Lettret........ 04 13 69 00 86
Neffes 04 92 57 80 87
Pelleautier 04 92 57 87 42
La Saulce........ 04 92 54 20 13
Sigoyer........ 04 92 57 83 31
Tallard 04 92 54 10 14
Vitrolles........ 04 92 54 25 66

Communauté d'agglomération

Standard........ 04 92 53 24 24
Bureau d'accueil de Tallard........ 04 92 54 16 66
Déchetterie de Patac (Gap 04 92 52 22 45
Déchetterie de la Flodanche (Gap) 04 92 51 62 18
Déchetterie des Piles (Tallard) 04 92 54 27 29
Quai de transfert de Saint-Jean........ 04 92 51 41 95
Gestion des déchets........ 04 92 53 15 85
Eau – assainissement 04 92 53 15 81
Développement économique 04 92 53 24 32
Politique de la ville........ 04 92 53 22 70
Environnement - Agriculture - Agenda 21.. 04 92 53 18 79
Service des gens du voyage........ 04 92 53 24 63
Centre de loisirs intercommunal 07 60 31 48 35
Ecole de musique intercommunale 04 92 54 16 66

Tourisme

Office de Tourisme Gap Tallard Vallées ....
à Gap 04 92 52 56 56
à Tallard........ 04 92 54 04 29
Domaine de Charance........ 04 92 53 26 79
Station de Gap-Bayard........ 04 92 50 16 83
Maison de Céüse (col des Guérins) 04 92 46 88 60

Transports

L'Agglo en bus........ 04 92 53 18 19
Zou / Région Sud 08 09 40 00 13
........zou.maregionsud.fr

Numéros d'urgence

Samu........ 15
Police et gendarmerie........ 17
Sapeurs-pompiers........ 18
Appel d'urgence européen........ 112
Sans-abri........ 115
Enfance en danger........ 119
Violence Femmes Info 3919
Centre anti-poison de Marseille........ 04 91 75 25 25

Santé

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud
.... 04 92 40 61 61
Accueil des urgences........ 04 92 40 67 01
Maison médicale de garde du Gapençais.... 04 92 52 28 15
Polyclinique des Alpes du Sud 04 92 40 15 15
Pharmacie de garde .....0825 74 20 30 (appel payant)
.... ou www.servigardes.fr
Dentiste de garde 04 92 51 94 94

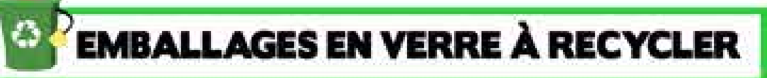
Administrations publiques

Préfecture........ 04 92 40 48 00
Conseil départemental 04 92 40 38 00

Site internet de la Communauté d'agglomération : www.gap-tallard-durance.fr

Office de tourisme intercommunal : www.gap-tallard-vallees.fr

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



EMBALLAGES EN VERRE À RECYCLER



POTS ET BOCAUX EN VERRE





BOUTEILLES EN VERRE



TOUS LES PAPIERS À RECYCLER



ANNUAIRES ET CATALOGUES




COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS



JOURNAUX ET MAGAZINES

EMBALLAGES À RECYCLER

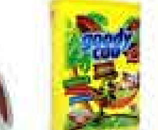
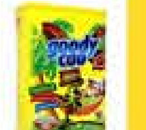
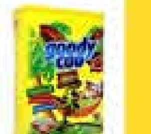


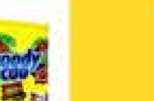
QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

> Vider vos emballages sans les laver
> Ne pas imbriquer vos emballages entre eux
> Jeter vos emballages en vrac dans les points de collecte sans les mettre dans des sacs

TOUS LES FLACONS ET LES BIDONS







TOUTES LES BARQUETTES



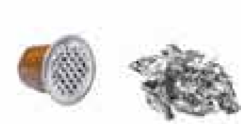



TOUS LES SACS LES SACHETS ET LES FILMS



TOUS LES BRIQUES ET CARTONNETTES

TOUS LES MÉTAUX

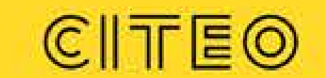






Un doute ? Une question ?
Contactez-nous au
04.92.53.15.85
ou sur le site
www.gap-tallard-durance.fr






LA VILLE DE GAP PRÉSENTE
SAMEDI 1ER & DIMANCHE 2 OCTOBRE 2022
TRAIL GAPEN'CIMES
DEPUIS 2009
1037
5 COURSES
5 DISTANCES
asics
photos Tam Tam
Infos & inscriptions sur gapencimes.fr
Ville de Gap
Hautes-Alpes le département
DÉPISTAGE DES CANCERS
Gap Hautes-Alpes Athlétisme